PROJET PÉDAGOGIQUE

PÉRISCOLAIRE SOMBERNON 2026-2027

Communauté de Communes
Ouche et Montagne

SOMMAIRE

Préambule 3

Descriptif de l'accueil 4

Présentation des objectifs éducatifs 9

Présentation des objectifs pédagogiques 10

Présentation du projet de fonctionnement 12

Présentation de l'équipe et du rôle de chacun 19

Projets d'animation 21

Evaluation 23

Conclusion 24

PRÉAMBULE

L'accueil périscolaire de Sombernon est un lieu d'accueil de loisirs qui fait l'objet d'une déclaration au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Il est géré par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, dont le siège social est situé 5, place de la poste, à Pont-de-Pany, commune de Sainte-Marie- sur-Ouche, dans le cadre d'actions inscrites dans la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

La CCOM regroupe 8 accueils périscolaires : Ancey-Lantenay-Pasques, Blaisy-Bas, Fleurey-sur-Ouche, Gissey-sur-Ouche, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sombernon et Velars-sur-Ouche.

Outre les responsables de sites, les principaux référents du service Enfance Jeunesse sont :

- Mme Céline VIALET, vice-présidente en charge de l'action sociale et familiale
- Mme CUENOT, directrice du pôle action sociale
- Mme BERTOLOTTI, Coordinatrice enfance
- Mme FLACELIERE Valentine, coordinatrice pédagogique.

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Type d'accueil

Le site de Sombernon est un accueil périscolaire matin, midi et soir. Sur le temps de la pause méridienne, l'encadrement est assuré par 12 animateurs et la responsable du site Mme TALL-MURET Laurène, présente les lundis, mardis, jeudis, vendredis. 3 agents de service et d'entretien assurent le bon déroulement du service. Le public accueilli est occasionnel ou régulier selon les besoins et le taux d'encadrement.

La directrice de l'accueil est Mme TALL-MURET Laurène, joignable au 06 48 74 91 62 et par mail : peri.sombernon@ouche-montagne.fr.

Durée et lieu de l'accueil

L'accueil est situé au Pôle scolaire, périscolaire et extrascolaire, rue Ferdinand Mercusot à Sombernon.

Il est ouvert des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h15 à 8h30
- La pause méridienne de 11h25 à 13h25
- Le soir de 16h30 à 18h45

L'accueil est également ouvert pendant les vacances scolaires.

Aménagement de l'accueil

Nous disposons de :

- 2 salles d'activités 3-5 ans (une en bas, l'autre à l'étage) / 2 salles d'activités 6-11 ans (bas) + la salle 4 (jeux intérieur ou coin de relaxation)
- 2 cours
- Un préau
- Un espace de direction
- Un espace de régie, à disposition des animateurs
- 2 salles de restauration + 1 autre pour la restauration et ensuite les activités
- 1 cuisine
- 1 local de réserve avec lave-linge
- 1 local à déchets

- Des sanitaires à l'étage : toilette adulte, Toilettes 3-6 ans, toilettes 6-11 ans • De sanitaires au rez-de-chaussée : toilette adulte, Toilettes 3-6 ans, toilettes 6-11 ans
- La salle de motricité de l'école maternelle
- Le parc Spuller
- Le city stade.

L'espace de direction est composé du bureau de la directrice de l'accueil périscolaire et du bureau des animateurs avec un accès internet. Une partie du placard est dédiée aux fournitures pédagogiques.

L'espace d'animation est composé de quatre salles. Une salle d'activités pour les enfants de 6 à 11 ans, une salle d'activités pour les enfants de 3-6 ans, une salle de motricité et une dernière salle annexe (bibliothèque de l'école), ce qui permet de séparer les groupes d'animation selon les activités proposées.

Les sanitaires intérieurs se situent à proximité des salles d'activités comprenant des toilettes de différentes hauteurs.

L'espace de restauration est composé de 3 grandes salles pouvant accueillir plus de 110 enfants au 1er service. L'espace repas est aménagé avec du mobilier adapté aux tranches d'âges. Afin de faciliter le quotidien et l'apprentissage des gestes simples (couper, se servir…), les enfants de petites et moyennes sections mangent dans leur salle d'activité. Ils sont ainsi au calme et ont plus de temps pour le repas. (Les tables sont nettoyées avant et après le repas, ainsi que la salle, afin de respecter les normes d'hygiène).

La partie extérieure comprend une grande cour avec un préau. La petite cour des élémentaires est mise à disposition de l'accueil. Nous avons également un espace détente aménagé dans un espace gravillonné accolé au préau. Des sanitaires et un local de rangement sont accessibles à l'extérieur.

Ce sont des espaces adaptés, sécurisés, sécurisant et ludiques situés en milieu rural.

Présentation du public

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire, dont l'âge varie entre 2ans ½ et 11 ans. Ainsi, le public accueilli présente des caractéristiques différentes, qu'il est important de rappeler :

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 3-6 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Découverte de son corps, de l'espace (maison, école, accueil périscolaire) ● Besoin de mouvement (l'enfant découvre l'usage de ses membres) ● Besoin de repos et de calme ● Besoin de repères (horaires de repas, sieste, qui est qui, doudou) ●Découverte de tous les champs d'émotions pour se tester et se construire (joie, tristesse…)	Explorer, toucher, mimer, mélanger, patouiller Age du pourquoi Aime changer, variété des activités
SOCIAUX ● Découverte des autres, du monde extérieur (hors contexte familial) ● Socialisation par l'école, l'accueil périscolaire ● Respect des lieux, des autres, des règles ● Besoin d'autonomie dans la vie quotidienne (besoin d'aller au WC tout seul, s'habiller tout seul, essayer de couper sa viande tout seul) ● Besoin de se sentir grand	Agit et joue seul pour se situer, participer aux jeux organisés Joue seul même à travers des jeux de petits groupes Sens de la propriété Attirance pour les jeux concrets Gros mots
PSYCHOLOGIQUES ● Découverte de son sexe et de l'existence de l'autre ● Identification, imitation ● Valeur des signes (gros yeux, doigt levé, bras tendu) ● Notion de morale et de justice implacable	Imitation des adultes pour se construire Parler, communiquer, bavardages incessants Maîtrise des sentiments (j'aime, je n'aime pas) Connaissance du bien et du mal, du permis, du défendu

CONNAISSANCE DE L'ENFANT 7-10 ans

BESOINS	INTERETS
VITAUX ● Maîtrise du corps ● Maîtrise de l'esprit ● Besoin de mouvement ● Besoin de calme et de repos ●Besoin de sécurité ● Besoin d'insécurité, de danger	Explorer Manipuler Coordonner Rêver Mémoriser Perfectionner ses aptitudes
SOCIAUX ● Vie sociale (école, groupe) ● Socialisation ● Besoin d'autonomie	Faire pour les autres, aider Sens des responsabilités Importance grandissante du groupe Intérêt pour l'environnement
PSYCHOLOGIQUES ● découverte de l'autre, du monde	Recherche des autres, référence aux adultes qu'il connaît Découverte de la vie, de la mort
VALEURS ● Oui aux valeurs des adultes ● Obéissance (mais aussi braver l'interdit)	Etablir des règles du jeu, intériorisation Essaie de se donner une morale Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples, faire le cancre)

La CCOM et l'équipe d'animation s'assurent de rester en lien étroit avec les familles d'enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion dans la structure et de permettre leur accueil dans les meilleures conditions possible.

Les moyens de l'accueil

Humains

L'accueil compte 11 animateurs, 1 animatrice référente et une directrice, afin de répondre aux normes d'encadrement de la SDJES et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

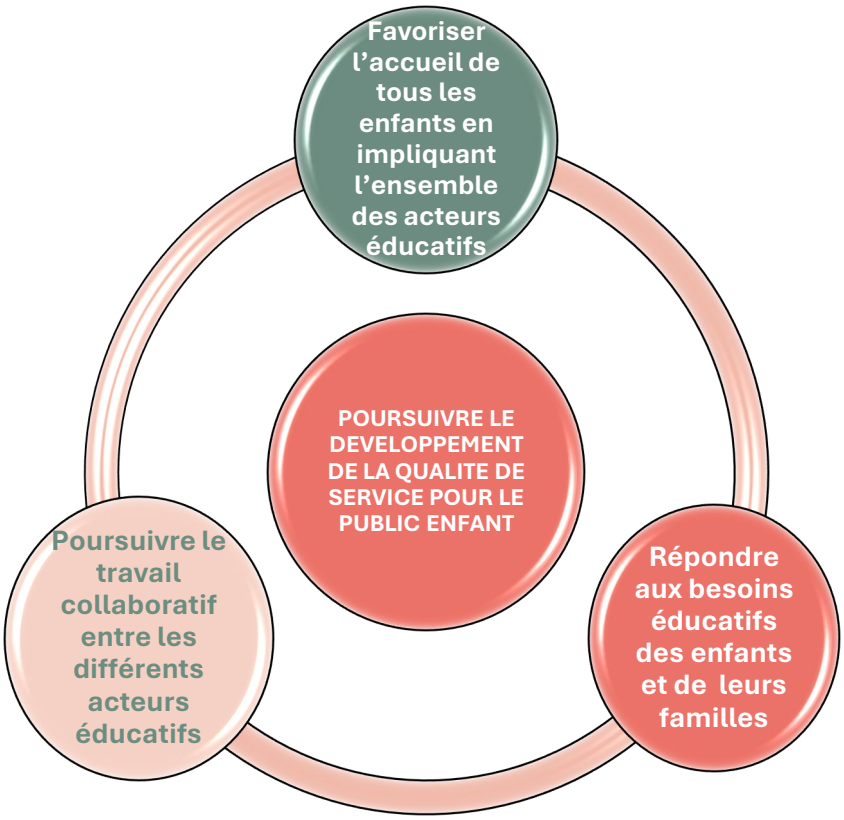
3 agents de service et d'entretien viennent compléter l'équipe et participent au bon fonctionnement de l'accueil.

Financiers

Tous les accueils de la CCOM disposent d'un budget annuel, qui comporte notamment les dépenses liées au matériel pédagogique ou au petit équipement, afin de permettre aux animateurs de proposer des activités diversifiées aux enfants voulant y particip**er.**

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le projet éducatif de la Communauté de Communes s'articule autour de trois objectifs pédagogiques :



PRÉSENTATION DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux objectifs éducatifs de la CCOM, l'équipe périscolaire de Sombernon a défini des objectifs pédagogiques pour l'année 2026/2027. Ceux–ci sont répartis entre les temps périscolaires (matin, pause méridienne et soir). Ils sont également articulés en lien avec les projets d'école des maternelles et élémentaires.

Projet pédagogique :

- Sensibiliser les enfants aux premiers gestes de sécurité,
- Accompagner les enfants à agir sur leur bien-être et leur santé.

Moyens :

- Mise en situation des dangers du quotidien,
- Connaitre les numéros d'urgence,
- Savoir rouler,
- Savoir nager,
- Sensibiliser à la notion de consentement et d'intimité (livres, chanson…).

Evaluation :

- Les enfants ont-ils découvert des dangers potentiels – observation et échange avec les enfants,
- Au moins la moitié des enfants connaissent les numéros d'urgence,
- Un projet autour de la sécurité routière à été mis en place,
- Tous les enfants ont connaissance et ont compris ce qu'est le consentement, échanges avec les enfants en fin de séance.

Projet pédagogique :

Favoriser la cohérence entre les différents temps de l'enfant.

Moyens :

- En mettant en place des règles communes avec l'école,
- En proposant des projets autour du développement durable (jardin)
- En proposant des projets communs avec l'école

Evaluation :

- Des règles communes ont été mises en place,
- Au moins deux projets de développement durable ont été mis en place,
- Au moins un projet commun avec l'école a été mis en place.

Projet pédagogique :

- Favoriser la mixité des âges à travers des projets,
- Favoriser le développement de l'autonomie des enfants en fonction de leur âge et de leurs capacités

Moyens :

- En créant un espace convivial et adapté (cour intérieure Sombernon),
- En organisant des jeux sportifs mixtes,
- En proposant régulièrement des temps en autonomie,
- En mettant en place un jardin pédagogique,
- En proposant des temps conviviaux,
- En proposant des ateliers cuisines petits /grands,
- En proposant des jeux de progression,
- Sur tous les temps de vie quotidienne :
 - En mettant en place des malles à dispositions des enfants (cabane, costumes, ordinateurs, bricolage, dinette, etc.)
 - En utilisant les nouvelles technologies.

Evaluation :

- Les enfants ont réussi à créer un espace convivial (réalisation),
- Des jeux sportifs mixtes ont été mis en place (observation),
- Les enfants ont été force de proposition dans l'aménagement des espaces (observation),
- Des temps libres sont proposés et animés (observation),
- Des jeux de progression ont été mis en place (réalisation),
- Des malles sont créées et utilisées (réalisation/observation)

Projet pédagogique :

Favoriser le vivre ensemble et acceptation de l'autre.

Moyens :

- En proposant des jeux de sensibilisation autour du handicap,
- En mettant en place des temps d'échanges et de débats,
- En utilisant la langue des signes,
- En sollicitant l'aide de professionnels.

Evaluation :

- Des jeux de sensibilisation ont été mis en place (réalisation)
- Les enfants ont réussi à prendre la parole et à échanger (observation)
- Les enfants ont découvert et appris la langue des signes (observation)
- Des professionnel(le)s sont intervenu(e)s.

PRÉSENTATION DU PROJET DE FONCTIONNEMENT

Organisation de la vie quotidienne de l'accueil : présentation d'une journée type

Sur tous les temps de la journée, l'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d'une histoire, de l'intégration de l'enfant autour d'un jeu de société ou d'une activité.

Les activités seront en lien avec le thème proposé et le projet pédagogique. Un planning d'animation sera mis en place par l'équipe d'animation, mais celui-ci pourra varier suivant les envies des enfants.

Les activités dominantes sont :

- Activités manuelles/création,
- Activités extérieures sportives et ludiques,
- Activités de découvert /scientifique,
- Animation/fête à l'attention des familles,
- Grands jeux.

Les activités proposées doivent disposer d'objectifs à atteindre pour l'animateur et l'enfant. Les règles de conduites et de sécurité sont clairement définies à chaque séance. L'animateur doit pleinement participer à l'activité proposée. Les activités sont mixtes. Les groupes d'enfants varient selon l'effectif, l'âge et le taux d'encadrement.

Les temps d'accueil matin et soir permettent d'opérer la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

Il s'agit de temps importants qui permettent de répondre à certains besoins des enfants.

L'accueil du matin permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et de commencer sa journée d'école en douceur. C'est un lien entre la maison et l'école. Il a le choix entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, effectuer une activité manuelle ou artistique proposée par un animateur ou de se reposer….

C’est un temps favorable à un accueil individualisé. L’animateur se montre disponible et à l’écoute de chaque enfant. Cela peut passer par la discussion, le jeu, la lecture d’une histoire, l’intégration de l’enfant autour d’un jeu de société.

Le repas est un moment de convivialité où les enfants sont invités à prendre une part active. Ils participent au service et au débarrassage avec l’aide ou l’accompagnement de l’équipe d’animation. C’est aussi l’occasion d’acquérir de bonnes pratiques d’hygiène (lavage de main, etc.) et de santé (se familiariser au principe de l’équilibre alimentaire). Les enfants se voient proposer de goûter aux différents plats sans y être forcés. L’objectif étant de permettre la découverte de nouvelles saveurs en respectant les choix de chacun.

L’accueil du soir permet une transition entre l’école et le retour à la maison. Les enfants sont réunis afin de prendre le goûter. C’est un moment convivial où chacun peut s’exprimer, dans le respect de soi même et des autres. Les animateurs proposent ensuite des activités en lien avec le projet d’animation, que les enfants peuvent suivre ou non. Ils peuvent préférer se reposer en attendant leurs parents.

UNE JOURNÉE TYPE

Matin : 7h15, à partir de 8h15 jusqu’à 8h25 : L’accueil se fait dans l’une des salles d’activités. Selon le bruit et les activités des enfants, il peut se faire dans deux salles. Les animateurs pointent la présence des enfants sur la tablette. L’accueil des enfants se faisant de manière échelonnée, des activités autonomes sont proposées (Jeux de société, dessins libres, lecture…) À 8h20, les enfants sont dirigés par les animateurs dans les cours de récréation ou dans les classes.

Midi : 11h25-13h50 (repas/animation)

Les classes maternelles se répartissent en deux groupes :

- Les PS mangent dans leur salle d’activité (plus calme, plus de temps pour manger) (salle bleue),
- Les MS et GS mangent dans la première salle de restauration.

Les enfants inscrits à la cantine sont appelés dans les classes par les animateurs/trices puis dirigés soit aux toilettes pour les plus petits, soit sur les bancs pour les plus grands. Le but est d’éviter les croisements sur ce temps de mouvement. Ne pas hésiter à attendre que les plus grands quittent l’espace pour partir avec l’autre groupe.

Les deux groupes mangent au premier service de 11h35 à 12h20 (jusque 12h35 ou plus pour les plus petits).

Un temps d’animation est proposé aux enfants après le repas.

A 13h15, les maternels sont accompagnés soit dans la cour de récréation soit en sieste.

Les classes élémentaires se répartissent en trois groupes :

- une partie mange au 1er service (CE1/CE2 CE2/CM1) : 11h30-12h25,
- une partie mange au second service (CP/CP/CE1) : 12h30-13h15 dans la cantine des maternelles,
- une partie mange au second service (CM1/ CM2) : 12h30-13h15 dans la cantine des élémentaires,

Les enfants inscrits à la cantine sont appelés dans les classes par les animateurs/trices à partir des fiches d'appel affichées et attendent avec l'animateur dans la classe. Les élémentaires sont dirigés dans la cour de récréation ou devant leur classe, selon le planning établi par les enseignants, dès 13h20.

Le moment du repas est un temps privilégié pour échanger avec les enfants sur les thèmes d'équilibre alimentaire, de respect des personnes, des règles communes, le quotidien des enfants…

Le temps d'animation permet aux enfants de participer ou non aux activités proposées. Chaque binôme ou trinôme propose diverses activités (manuelles, sportives, de découverte, d'expériences…). Selon le temps imparti après l'animation, un temps libre est proposé. Les enfants peuvent s'adonner à la lecture, au coloriage, à la construction Kapla...

Les enfants accompagnés par leurs animateurs participent au rangement et au nettoyage de la cantine et de la salle d'activité à la hauteur de leur capacité (autonomie, débarrassage, responsable de table…)

Soir : 16h30-18h45. Les enfants des classes d'élémentaires inscrits à l'accueil du soir sont appelés au fur et à mesure que les classes sortent au bout du couloir vers la cantine. Pour les maternelles, les enfants inscrits sont appelés dans les classes et vont rejoindre leurs salles du périscolaire.

Ainsi les enfants sont récupérés à la sortie des classes à 16h30 et sont accompagnés à l'accueil périscolaire par les animateurs.

Le pointage : les animateurs pointent la présence de chaque enfant sur la tablette.

Le goûter : Il leur est proposé dans la cantine sur un chariot avec un animateur pour les aider. Chaque enfant d'élémentaire prend selon son envie et sa faim puis va s'installer à table. Les enfants de maternels sont servis à table avant leur installation.

L'animation : après le goûter, les animateurs proposent le programme des activités.

Les enfants peuvent s'inscrire et peuvent soumettre leurs idées pour concevoir des ateliers autonomes. Le jeu libre intérieur/extérieur et l'espace détente sont accessibles en présence d'un animateur. Les enfants ont leur temps d'animation organisé en deux

propositions : une activité puis jeu libre. Avant son départ, chaque enfant aide au rangement de la salle.

Règles de vie

Un règlement intérieur est établi par la CCOM et s'applique sur tous les accueils.

Les principes de vie en collectivité sont régulièrement rappelés aux enfants au cours des temps de repas, d'activités ou de jeux libres.

Dès la rentrée, les enfants établissent des règles de vie avec l'aide des animateurs (ce qu'on peut faire ou ne pas faire).

Les enfants :

- Respectent le groupe (adultes et enfants) et les biens,
- ont la possibilité de « ne rien faire » ou de participer à une animation,
- donnent leur avis et formulent des attentes.

Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation sera organisé avant la fin de l'année civile sur le temps de la pause méridienne. (PPMS Intrusion et incendie avec l'aide de la gendarmerie).

Lors des déplacements, chaque animateur est muni d'un gilet jaune avec une bande réfléchissante et encadre le groupe dans le respect de la législation en vigueur (un à l'avant, un à l'arrière et éventuellement un sur les côtés si la longueur du convoi le nécessite).

Dès lors qu'ils quittent la structure, les animateurs doivent obligatoirement disposer avec eux de :

- La liste des enfants,
- Les fiches enfants correspondantes (fiches sanitaires et coordonnées des responsables légaux),
- Un moyen pour joindre la structure et être joignable,
- Une trousse de secours composée de :
- Registre de soins et stylo
- Gel main sans eau (uniquement à l'usage des adultes)
- Paire de ciseaux
- Gants à usage unique sans latex
- Sac poubelle pour les déchets (ne pas mettre les déchets dans la trousse après les soins)
- Couverture isotherme
- Thermomètre médical

- Pince à épiler
- Assortiment de pansements stériles de différentes tailles
- Ruban adhésif hypoallergénique
- Flacons antiseptiques mono dose incolore ou lingettes antiseptiques
- Mini doses de sérum physiologique pour nez, oreilles, bouche
- Compresses stériles individuelles
- Bandes de gaz élastiques de différentes tailles

PROCÉDURES DE SOINS ET PREMIERS SECOURS

Tout acte de soin effectué sur un enfant devra être notifié dans le registre d'infirmerie.
Plaie simple (Eraflure, écorchure superficielle, coupure, petite surface et saigne peu)

Plaie simple

- Enfiler des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau
- Désinfecter avec l'antiseptique et une compresse
- Mettre un pansement si nécessaire

Plaie grave (Plaie profonde, avec un corps étranger, ou près d'un orifice naturel).
Appeler le 15 ou le 112

Ampoule

- Nettoyer et protéger comme une plaie simple
- Ne pas percer

Saignement de nez

- Asseoir l'enfant,
- Incliner la tête légèrement vers l'avant
- Comprimer la narine qui saigne avec le pouce ou l'index pendant au moins 3 minutes

Brûlure simple (Surface inférieure à la moitié de la paume de la main de l'enfant)
Règle des 15 : Faire ruisseler de l'eau à 15° (eau froide du robinet) à 15 cm au-dessus de la plaie pendant 10 minutes.

Piqûre d'abeille, de guêpe

- L'abeille laisse le dard : à retirer avec une pince à écharde,
- Appliquer sur la piqûre des compresses chaudes,
- Vérifier que l'enfant n'est pas allergique à ce genre de piqûres.

Sécurité solaire

- Porter une casquette, et des lunettes
- Eviter le soleil de midi (entre 12h00 et 16h00) et les expositions prolongées
- Mettre de la crème solaire (ne pas oublier d'en remettre après les baignades)
- Boire régulièrement de l'eau
- Ne pas asperger les enfants avec de l'eau froide afin d'éviter les chocs thermiques

Coups de chaleur, insolation

(Signes : maux de tête, grande fatigue, soif intense, vertiges et nausées possibles, fièvre)

- Faire asseoir à l'ombre.
- Mettre l'enfant à l'aise (desserrer ses vêtements avec son consentement).
- Par petites gorgées, donner de l'eau.

Déshydratation

Pour les éviter, faire boire souvent et à petites gorgées de l'eau pas trop froide. Lorsqu'un enfant dit qu'il a soif, il a déjà perdu 20% de ses capacités physiques.

Mal au ventre

- Trouver la cause en dialoguant : diarrhée, constipation, stress, envie de voir maman, ...
- Proposer à l'enfant de se reposer

Dans tous les cas, le cahier d'infirmerie doit être rempli en étant le plus précis possible (nom de l'enfant, date, heure, cause, soin apporté …), et la directrice de l'accueil doit être avertie de tous les soins effectués.

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Quelle que soit sa gravité, 3 règles sont à retenir :

Protéger (soi-même, le(s) blessé(s) ou malade(s), les tiers). Le blessé doit être isolé et rassuré, le reste du groupe gardé en toute sécurité. Avant tout, parler à l'enfant, le rassurer.

Alerter

En fonction de la situation, prévenir les secours en précisant :

- Nature du problème et risques encourus
- Localisation précise
- Nombre de personnes
- Gravité de l'état du ou des blessé(s)
- Numéro du téléphone d'appel

Secourir

LES MÉDICAMENTS

Le personnel de l'accueil périscolaire ne peut donner un médicament à un enfant qu'avec une ordonnance et une autorisation écrite du responsable de l'enfant. Tout traitement administré à un enfant sera notifié dans le registre d'infirmerie.

La liste des enfants bénéficiant d'un PAI ou souffrant d'une allergie est affichée dans le bureau de la directrice, dans le réfectoire, dans le coin animateur et dans le classeur « fiches enfants ». En cas de PAI, le protocole est expliqué à l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de réagir.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DU RÔLE DE CHACUN

Composition de l'équipe

Le taux d'encadrement minimum pendant les temps d'accueil périscolaires disposant d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) est de :

- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

Afin de répondre à ces normes et accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour le périscolaire, l'équipe est composée de :

Nom et prénom	Qualification	Fonction
Laurène TALL-MURET	BPJEPS/DEJEPS	Directrice de l'accueil
GAUTIER Coralie	BPJEPS	Animatrice référente
POPOVA Maryna	BAFA en cours	Animatrice Matin, Midi et soir
POGNANT Dana	BAFA en cours	Animatrice Matin, Midi et soir
PICARD Alexis	BAFA	Animateur Matin, Midi et soir
BOUDOT Florence	BAFA	Animatrice Midi et soir
CLERC Victoriane	BAFA	Animatrice Midi et soir
PERRIN Laura		Animatrice Midi et soir
FERRANDES Estelle		Animatrice Midi et soir
PEREZ Hélène	BAFA	Animateur Midi
GOURMEZ Yohan	BPJEPS	Animateur Midi
MARCONI Marina	CAP petite enfance	Animateur Midi
DIAS COSTA Leticia		Animateur Midi
LEDUC Sophie		Agent technique
POPOV Dmytri		Agent technique
MOUGENOT Éric		Agent technique

Fonctionnement

L'équipe pédagogique de l'accueil se réunit pour des temps de réunion et de préparation d'activités :

- Le lundi de 13h45 à 15h45 (Préparation + réunion),
- Le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours, préparation d'activités du soir.

Ces temps de réunion permettent de faire le point sur le fonctionnement de l'accueil, sur les projets en cours et à venir ainsi que sur les enfants (difficultés rencontrées, comportement …). C'est également lors de ces réunions que nous évaluons ce projet pédagogique. Des temps de formation y sont régulièrement mis en place, ils sont proposés par la directrice de l'accueil ou par un animateur afin que chacun puisse partager ses compétences avec l'ensemble de l'équipe.

PROJETS D'ANIMATION

Un projet de réappropriation d'une petite cour derrière le périscolaire

Dans ce projet nous souhaitons revégétaliser cette partie de cour qui n'est actuellement pas utilisée. Cela permettra aux enfants d'avoir un espace de calme et de détente. Le site étant un lieu d'accueil recevant beaucoup d'enfants, il est nécessaire de penser l'espace avec différents endroits pour proposer des moments plus calmes et apaisés avec des plus petits groupes. Cet espace sera également une continuité du jardin pédagogique avec des plantes et des fleurs dont les enfants s'occuperont. Les enfants seront partie prenante du projet avec la création de mobilier de jardin et de la décoration.

Projet « sommeil » en commun avec l'école

L'objectif de ce projet est de mettre en place la cohérence éducative et veiller au bien-être de l'enfant.

Un temps calme dans le dortoir permettant de préparer l'endormissement est proposé aux enfants faisant la sieste. Concrètement, les enfants se rendent dans le dortoir à 13h avec les animateurs, qui prennent le temps de lire des histoires ou d'écouter une musique ou un podcast.

Puis sur ce temps, le relais est passé aux ATSEM qui continuent le temps et l'accueil des enfants ne mangeant pas à la cantine. Ce projet permet de fluidifier la transition et de répondre aux besoins des enfants.

Projet autonomie et mixité des tranches d'âges (MS/GS + CE1/CE2)

Un jour par semaine, un enfant du groupe des CE1/CE2, propose un jeu sportif à ses camarades et aux MS/GS, en essayant d'adapter les règles pour les plus petits.

En parallèle, pour les enfants qui ne souhaitent pas faire de jeux sportifs, des ateliers libres seront proposés, par des animateurs et des enfants-animateurs.

Les objectifs sont de permettre aux enfants de partager leurs compétences entre pairs mais aussi d'acquérir plus d'autonomie et de liberté d'action.

Sensibilisation aux accidents domestiques

Les animatrices proposent au groupe de CP/CE1 de réfléchir aux dangers domestiques afin d'être alerter et d'éviter les dangers.

Chaque midi sur une période, les animatrices vont présenter des dangers du quotidien, à l'aide de scénettes, d'images, de chansons et de vidéos.

Un danger connu est bien mieux appréhendé et donc évité par les enfants.

Projet jardin

Projet mis en place depuis deux ans maintenant sur les différents temps des enfants (péri et mercredis).

Les objectifs de ce jardin sont :

- redonner aux enfants un autre rapport au temps. Nous vivons dans une époque d'immédiateté. Le jardin permet de revenir à des temps d'attente, avec la variation de cultures qui poussent vite comme les radis et d'autres très lentement comme la courge et les petits fruits. L'idée est d'anticiper : nous plantons en mai pour avoir des citrouilles à Halloween par exemple.
- vivre ce jardin comme un lieu de vie et d'échange. Ce prétexte du jardin permet à des parents de s'investir dans le périscolaire en nous prodiguant des conseils, des idées de recettes et en venant goûter nos tomates. C'est également le cas pour l'école qui souvent fait pousser des plantes et ensuite les plante dans le jardin. Les enseignants viennent régulièrement autour du jardin pour observer les plantes et les insectes. Ce lieu commun d'échange et de connaissance commun est important dans notre volonté de projet de coéducation.

ÉVALUATION

Evaluation des activités

Afin de mesurer l'impact des actions menées et la qualité du service proposé, il est indispensable d'évaluer les actions, les personnes qui les mènent et les objectifs fixés dans le projet pédagogique.

- **Par les enfants :** Lors de temps de paroles, les enfants ont la possibilité de s'exprimer quant aux activités et au fonctionnement qui leurs sont proposés. Les animateurs recueillent également leurs avis de manière plus informelle au cours et à la fin des animations qu'ils proposent.

- **Par l'équipe :** En s'appuyant sur les outils d'évaluation et lors des réunions, l'équipe d'animation dresse un bilan des activités, qui lui permet d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la « fiche projet » sont atteints, et de juger la pertinence des choix d'activités et de fonctionnement pour atteindre ces objectifs.

Evaluation des animateurs

Les agents bénéficient de deux types d'évaluation au cours de l'année :

- **Une évaluation formative**, que leur responsable établit au quotidien ou lors de réunion avec l'agent. Il s'agit là d'échanger sur les pratiques de l'agent et de l'aider à effectuer les ajustements nécessaires à sa pratique afin qu'il évolue au mieux dans ses fonctions.
- **Une évaluation sommative**, qui a pour but d'évaluer les savoir-faire, les savoir être et la capacité à prendre en compte les remarques effectuées durant l'évaluation formative. Ainsi, l'évaluation sommative a lieu au cours d'un entretien annuel courant juin, qui permet de faire un point sur les points fort et les points à améliorer du travail de l'agent, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique est indispensable pour améliorer les pratiques. Ainsi, nous fixons dans chaque « fiche d'activité » des critères d'évaluations qui nous servent à mesurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique et permettront de penser leur possible adaptation. Chaque trimestre une évaluation complète est réalisée.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune des acteurs du service périscolaire. Il sert donc de contrat moral à tous les adultes encadrants au sein des huit accueils périscolaires de la CCOM.

Il est aussi le reflet des envies et intentions pédagogiques de l'équipe pour l'accueil de Sombernon, qui s'appuie sur des réalités de terrain et les caractéristiques du public accueilli.

Des évolutions pourront être effectuées à ce projet au cours de l'année si nécessaire.